Les médicaments à base de fenespiride bannis en Europe

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-19 19:28:29 - Vu sur pharmacie.ma

Le Comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC) de l'Agence européenne du médicament (EMA), et après avoir évalué les données disponibles concernant les médicaments à base de fenesperide, a conclu, vendredi dernier, que ces spécialités pharmaceutiques peuvent provoquer des troubles du rythme cardiaque. Par mesure de précaution, il est recommandé aux malades qui détiendraient des médicaments à base de fenesperide de ne plus les utiliser. Le laboratoire Servier commercialise le fenesperide sous la désignation commerciale Pneumorel en France et au Portugal, et sous la marque Eurespal en Roumanie, en Pologne et en Bulgarie. Ce produit est indiqué contre la toux et pour l'expectoration lors des maladies broncho-pulmonaires. Au Maroc, le ministère de la Santé a suspendu l'autorisation de mise sur le marché du Pneumorel avec rappel de lots au mois de février dernier(1).

1- https://pharmacie.ma/uploads/pdfs/Pneumorel-DMP.pdf